DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Vendredi 28 Février 2025

N° DE LA DELIBERATION: 2025006

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Stéphanie Croxo, 1ère Adjointe au Maire.

Présents: Bonot Anne-Marie, Buchon Christine, Croxo Charles, Croxo Stéphanie, Lafont Eric, Laine Jean-Michel, Ozil Sylvain, Recht Caroline, Sauvayre Jean-Luc

Absents : Mr Cyril Ozil est sorti au moment du vote ; BOURGUET Sébastien (procuration à Eric LAFONT)

A été nommée secrétaire : Mme Anne-Marie Bonot

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal: 11

En exercice: 11

Qui ont pris part à cette délibération : 10

Date de la convocation : 13/02/2025 Date d'affichage: 17/02/2025

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif avec 10 VOTES POUR et 01 ABSTENTION qui fait apparaître :

Reports:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 480 744.72 € Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 563 700.75 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de : 442 211.73 € Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 65 509.49€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 330 000.00 € En recettes pour un montant de : 204 000.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 87 467.01 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 87 467.01 €

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le 03/03/2025

ID: 030-213001092-20250228-DE2025006-DE

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 541 743.23 €.

Le Conseil Municipal,

